**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 21/22 (1913)

**Heft:** 2

**Artikel:** Ce qu'il faut savoir pour être utile en cas de fractures ou d'hémorragies

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-555939

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

dépend de l'hôpital cantonal. Pour cette dernière, l'Etat a fait tous les frais.

Et c'est tout.

Nous savons cependant qu'il existe d'autres voitures-ambulances automobiles entre Lausanne et Territet, mais elles sont plus spécialement destinées aux transports réclamés par des étrangers en séjour dans ce coin de pays merveilleux, et ne dépendent point d'une administration publique, d'une section de la Croix-Rouge, ni d'un hôpital cantonal ou de district.

C'est tout,... et c'est bien peu! Espérons que quelques sections de la Croix-Rouge pourront fournir ou recueillir assez d'argent pour pouvoir mettre à la disposition du public de leur rayon d'activité ces moyens de transports qui sont certainement l'idéal pour des blessés et des malades gravement atteints.

On nous dit que Lausanne aura bientôt sa voiture,... souhaitons que Lausanne ne reste pas seule, et que bien d'autres localités importantes de la Suisse voient encore cette année les grilles devant leurs hôpitaux s'ouvrir aux appels de la « trompe à son grave » dont parle le règlement de l'Automobile-club suisse! Dr M.

# Ce qu'il faut savoir pour être utile en cas de fractures ou d'hémorragies

L'intervention des assistants est souvent plus *nuisible* qu'utile en cas de fractures ou d'hémorragies; aussi est-il nécessaire que certaines personnes — au premier rang desquelles nous rangerons les samaritains, les samaritaines et la femme du médecin — aient des connaissances pratiques et très simples sur la manière de reconnaître une fracture, de relever un blessé ou d'arrêter une hémorragie.

En cas de fracture, il faudra toujours montrer la plus grande réserve dans son intervention. Tout d'abord, il s'agira de savoir s'il existe une fracture, *d'en prévenir le malade* qui pourrait tenter de se relever, et ainsi d'aggraver ses lésions, en permettant à un os rompu de venir percer la peau, ou en complétant une fracture incomplète.

Un membre fracturé provoque une *vive douleur* au moindre mouvement; quand on a enlevé les vêtements qui le recouvrent, il paraît *dévié de son axe*, et forme parfois un angle au niveau de la fracture. Celle-ci produit une *ecchymose*, « un bleu » par rupture des vaisseaux sanguins, sous-cutanés, et souvent du gonflement de la peau, de l'œdème du tissu cellulaire. Enfin, le malade ne peut plus soulever lui-même son membre.

Il faut toujours empêcher le blessé d'essayer de *soulever* ce membre, par crainte de complications de la fracture, de lésions des nerfs, des artères ou des veines, par les os rompus. Il faut également toujours éviter de rechercher la *mobilité anormale du membre*, les craquements osseux. Ce rôle appartient au médecin.

A quoi se bornera donc l'assistance au blessé, avant l'arrivée du médecin?

On ordonnera à ce blessé *de rester immobile*, et on agira de la façon que voici, selon les cas de fracture.

S'il s'agit d'un bras, d'une fracture qui siège à la main ou à l'avant-bras, on pliera le coude au-devant du corps, et par une écharpe, un mouchoir, on soutiendra la main ou l'avant-bras. On attachera le

bandage au cou, ou bien encore aux vêtements du blessé avec des épingles de nourrice.

Quand la fracture siège sur le bras, la conduite est autre. On applique le bras le long du corps qui forme pour lui une sorte d'attelle, et comme précédemment on soutient l'avant-bras avec une écharpe nouée autour du cou.

Lorsque c'est le membre inférieur qui est fracturé, on le remet dans l'axe du corps, en le saisissant par le talon, et en *tirant légèrement à soi*. Cette manœuvre est inutile si la jambe n'est pas très écartée. Il vaut toujours mieux ramener le membre sain vers le malade, lier les deux jambes ensemble au moyen de bandes, de courroies, de cravates, etc., après avoir coupé les chaussures, les bottes ou les pantalons au besoin. En glissant une planche sous les deux membres, et en liant ceux-ci à la planche qui peut aller jusqu'aux épaules, on immobilise parfaitement le malade. Si l'on a à sa disposition des gouttières, leur emploi est toujours indiqué.

On porte alors le blessé, en glissant par-dessous lui le brancard.

Supposons maintenant que la fracture se complique d'une *hémorragie abondante*. Si les capillaires cutanés sont seuls lésés, le sang coule en nappe, sans abondance; il suffit de tamponner la plaie avec un pansement sec, rigoureusement propre. On fait ensuite avec une bande un pansement compressif.

Si, au contraire, une artère saigne, ce qu'on reconnaît au sang rouge qui coule avec force, il faut, après avoir fait un pansement compressif de la plaie, lier le membre au-dessus d'elle, c'est-à-dire entre le cœur et la blessure, les artères ayant une circulation descendante, amenant le sang du cœur vers les extrémités.

En cas de *blessure veineuse*, on liera le membre au-dessous de la plaie, les veines conduisant le sang des extrémités vers le cœur. Ce sang est alors bleu noirâtre, et coule avec moins de force.

Pour lier un membre, on a recours à des bandes, ou au tourniquet, instrument formé de deux morceaux de bois réunis à leurs extrémités par deux bandes.

Le membre est alors comprimé entre les deux morceaux de bois. Le garrot se compose d'un mouchoir, d'un foulard ou d'un bouchon qu'on met sur le trajet des vaisseaux, et d'un morceau de bois qui sert à « tourner » le lien du mouchoir de façon à rendre le mouchoir de plus en plus serré autour du membre.

En ce qui concerne les *trajets des artères et veines*, il est utile de posséder quelques *connaissances anatomiques;* pour les bras, les vaisseaux suivent le milieu de la face interne; pour les cuisses, le milieu de la face antérieure dans la moitié supérieure, le milieu de la face interne pour la moitié inférieure. Enfin, il est d'autres artères, comme les carotides qui battent, à la vue, et dont la situation au cou peut être facilement répérée.

Ces liens des membres sont toujours temporaires, et ne doivent être conservés que quelques heures.

Ces quelques préceptes permettront toujours au moins d'appliquer l'ancien adage médical qui restera éternellement vrai: *primum non nocere*, « d'abord ne pas nuire », et c'est déjà beaucoup!

**COURS DE MONITEURS.** Au moment de mettre sous presse, un télégramme nous apprend que le cours de moniteurs samaritains pour les sections romandes est fixé à la **dernière semaine de février à Vevey.** *(Réd.)*